

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE TROOZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Réunion des groupes de travail

GT Services

12 novembre 2015, 20h00

Centre protestant de Nessonvaux, rue Gomélevay, 62, 4970 Trooz

Présents : O. BALTUS, A. DEGEE, C. DEPRESSEUX, E. NORI, C. VAN DEN HOVE, D. NICKELS, B. DE WALQUE

Excusés : E. DE COUNE, S. DEHOUSSE, P. HAOT, C. MARCK, J.-C. PATUREAU, P. VAN DAMME, M. COLINET, D. DE TEMMERMAN

CPAS : D. GLENET, I. GIOVANNINI

Saint-Vincent de Paul: Mme DESSALLE, Mme HONNAY

GREOA : A. BARTHELEMY, A. LEUSCH

1. Introduction

Cette réunion est dédiée aux services aux personnes dans la commune de Trooz. Deux bénévoles actives dans l'association Saint-Vincent de Paul ainsi que le Directeur et la Présidente du CPAS sont présents afin d'enrichir la réflexion. Sur la base des informations apportées et de la discussion qui s'en suivra, l'objectif de la réunion est de dégager des idées d'actions et/ou de projets qui pourraient être réalisés dans le cadre du PCDR.

2. Présentation des missions du CPAS

D. GLENET, Directeur Général du CPAS de Trooz, présente les missions du CPAS. La mission d'un Centre Public d'Action Sociale est de permettre à tous les citoyens de « mener une vie conforme à la dignité humaine ». Cette notion de dignité humaine n'est cependant pas définie. Il s'ensuit que les services proposés par les CPAS des communes ne sont pas tous identiques. Ils dépendent notamment des moyens financiers à leur disposition. Le CPAS de Trooz est un « petit » CPAS. Il ne dispose ni de maison de repos ni de crèche. Ses services principaux sont la livraison de repas, la mise à disposition d'aides ménagères, un magasin de seconde main, un atelier de couture, un service de médiation de dettes et la gestion des allocations du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ainsi que des personnes pensionnées et handicapées. En outre, une attention toute particulière est portée à l'insertion professionnelle avec un agent qui y est entièrement affecté.

En 2014, le budget du CPAS était de 2 millions d'euros. Les frais de personnel représentent 27% de cette somme. Les allocations de RIS représentent 50% du budget. Le nombre de bénéficiaires est passé

de 75 en 2014 à 108 en novembre 2015 répartis comme suit : 61 femmes et 27 hommes, 39 jeunes de moins de 25 ans, 30 de plus de 45 ans, 30 cohabitants, 37 isolés, 31 chefs de famille et 10 femmes de moins de 25 ans avec un enfant. Le service de médiation de dettes gère environ 35 dossiers.

La politique du CPAS de Trooz est d'apporter le meilleur accompagnement possible aux jeunes afin d'encourager leur émancipation sociale. Le soutien financier du CPAS auprès des jeunes porte donc de préférence sur les études et la formation. L'association de CPAS SPOT (Aywaille, Beyne-Heusay, Blégny, Chaudfontaine, Fléron, Sprimont, Trooz) a également pour mission de favoriser une insertion professionnelle durable de ses bénéficiaires via des formations et un accompagnement.

3. Présentation des activités de la Société Saint-Vincent de Paul

Mme Dessalle et Mme Foidart présentent ensuite les activités de la Société Saint-Vincent de Paul. Elle est active à Trooz depuis 1996. Sa mission est de venir en aide aux plus démunis en répondant à toute une série de besoins. Une vingtaine de bénévoles sont actifs dans la Société. Ils assurent une permanence tous les jeudis lors de laquelle ils apportent une écoute et fournissent, selon les besoins, aide administrative, vivres, meubles, vêtements, aides financières ponctuelles (besoin médical, stages pour enfants, etc.). Les bénévoles rassemblent et trient vêtements, vivres et meubles. Ces derniers sont stockés dans l'ancienne chapelle de Trooz. Outre ces dons, l'aide provient de la banque alimentaire qui offre des vivres tous les 15 jours, de collectes effectuées dans un supermarché d'Embourg chaque année, d'aides financières de la commune, de sympathisants, d'invendus de boulangerie et de soupers organisés pour récolter des fonds. Ils regrettent de ne pas plus visiter les personnes seules. Le personnel est exclusivement bénévole.

Les mesures gouvernementales de diminution des allocations de chômage se sont ressenties par un nombre accru de personnes en grande détresse financière. Il est également à remarquer que de plus en plus de femmes seules avec enfants font appel aux services de la Société. Les bénéficiaires prennent connaissance de cette aide par le bouche à oreille ou sont informés de l'existence de ce service par le CPAS. Malheureusement, les bénévoles sont vieillissants et l'équipe se renouvelle peu. La qualité de l'accueil reçu par la commune est soulignée.

4. Discussion

A l'issue de la présentation les participants échangent entre eux et avec les acteurs de terrain présents. Un document rappelant les forces et les faiblesses de la commune concernant l'enfance, la jeunesse, les séniors, les services et la vie associative est remis aux participants. Les pistes de projets évoquées précédemment ainsi que des exemples menés dans d'autres communes complètent le document.

Une série de besoins sont identifiés et des propositions de projets à mener au sein du PCDR sont évoquées.

Dans l'ensemble, il apparaît que les services proposés sont nombreux et variés. Les difficultés qui apparaissent semblent essentiellement liées à un manque de personnel et d'infrastructures adéquates, que ce soit pour donner des cours de couture, de cuisine ou permettre aux gens de se rassembler. Cette thématique des infrastructures de rencontre sera plus particulièrement abordée lors de la réunion du 8 décembre 2015.

Le souhait d'une meilleure communication concernant l'ensemble de ces services est émis à plusieurs reprises. En effet, chaque association pourrait, en étant en possession de plus d'information se faire le relais des activités organisées par les autres organismes. Citons pour exemple la Société Saint Vincent

de Paul qui lors de ses permanences se montre désireuse de pouvoir renseigner, par exemple, une activité pour personnes âgées ou un stage pour enfants. La problématique de la mobilisation des citoyens pour participer aux activités est également évoquée. Quelques renforcements ou création de nouvelles activités sont souhaités tels que la mise en place d'un Service d'Echanges Locaux ou le développement du magasin de seconde main. Il est suggéré que l'information et la promotion des activités soient améliorées.

L'intérêt porté à la jeunesse et à ses problématiques est très manifeste. L'importance de la formation est soulignée. Une difficulté soulevée est que l'accompagnement des jeunes enfants en difficulté se fait jusqu'au début de l'adolescence par le corps enseignant et les diverses associations locales. Il apparaît que la période charnière ou ces jeunes se rendent à l'école secondaire à Verviers ou Liège est très sensible. Ce suivi peut à ce moment se perdre et certains jeunes défavorisés se retrouvent rapidement en décrochage scolaire et social. Le souhait est émis de renforcer l'accompagnement de cette tranche d'âge par un encouragement des activités des maisons de jeunes, des associations culturelles, l'organisation d'un accompagnement plus important des 4^e-5^e secondaire qui permettrait de les « ancrer » dans la vie associative de Trooz et ainsi de leur procurer un suivi éducatif, etc. Un groupement de citoyens bénévoles pourrait être constitué, et un accompagnement personnalisé pourrait être proposé aux jeunes deux fois par mois. D'autres suggestions sont émises sur la possibilité d'organiser des activités intergénérationnelles, un parrainage de jeunes, etc.

Un autre problème évoqué est le prix des loyers, la commune ne bénéficie pas de beaucoup de maisons ou appartements à prix modéré. Les personnes démunies ont donc tendance à quitter la commune pour trouver un logement à moindre coût à Liège ou Verviers. Ceux-ci sont malheureusement très souvent d'une grande précarité. Le peu de politique communale urbanistique pour la rénovation des bâtiments est déploré. Une soirée de réflexion sera ultérieurement dédiée au logement.

En ce qui concerne la petite enfance, la commune ne bénéficie pas de crèche et les gardiennes ONE sont peu nombreuses. Les difficultés administratives pour s'installer en tant que gardienne sont pointées comme un facteur expliquant ce manque. Les difficultés rencontrées pour faire garder son enfant sont un frein pour un certain nombre de personnes souhaitant se remettre sur le marché de l'emploi. Il importe dès lors d'encourager les gardiennes ONE. L'idée de mettre à leur disposition un local d'accueil communal est bien accueillie par les membres.

La commune de Trooz dispose de nombreux services axés vers les séniors, elle ne dispose cependant pas de maison de repos. Ces services pourraient donc être encore renforcés afin de permettre à ces personnes âgées de rester le plus longtemps possible dans leur maison. Afin de renforcer les contacts sociaux de ces personnes parfois isolées, l'exemple des maisons communautaires en Flandre est exposé. Ce type d'infrastructures de rencontre de jour pour personnes âgées, existant également dans nos régions, bénéficie d'un personnel qualifié dans l'accompagnement et parfois même les soins dont elles auraient besoin. L'idée de créer un service de ce type agréé l'ensemble de l'assemblée.

5. Synthèse des actions et projets : pistes de réflexion

A l'issue de la discussion, une synthèse des actions et projets évoqués est effectuée :

- Améliorer la communication entre les services existants et vers la population via la création d'un support listant les activités et associations existantes
- Augmenter les contacts entre les acteurs sociaux en organisant des rencontres ponctuelles

- Mener une réflexion sur les locaux existants ou à réhabiliter qui pourraient accueillir les nombreuses activités et services dans l'esprit d'une structure polyvalente.
- Accompagner les enfants défavorisés en fin de primaire et renforcer l'accompagnement des personnes âgées afin de leur permettre de rester plus longtemps chez-elles.
- Encourager les gardiennes ONE via la mise à disposition d'un local adapté à la petite enfance.
- Mettre en place une maison communautaire pour seniors
- Mettre en place un Service d'Echanges Locaux
- Renforcer le magasin de seconde main